

Communiqué de presse

Lapalud – 15 janvier 2020

Prévention des risques :

La commune de Lapalud renouvelle son contrat TéléAlerte avec ciitélécom et invite les habitants à s'inscrire sur la base de contacts

Depuis 2014 et à la suite des inondations qui avaient marqué le territoire, la commune de Lapalud (Vaucluse) a mis en place le système automatique d'alerte à la population TéléAlerte, conçu par le leader du secteur, ciitélécom. Arrivé à échéance, la nouvelle équipe municipale a décidé de renouveler celui-ci et vient d'y être formée. L'occasion de rappeler l'intérêt et la performance de cet outil, ainsi que d'appeler tous les administrés à vérifier leur enregistrement ou leur présence sur la base de données qui sert de référence pour les envois.

Si la gestion courante de la commune crée un besoin régulier de communiquer rapidement et de façon ciblée avec les habitants (ex : annonces de coupures d'électricité, travaux de voirie, autres événements), la municipalité actuelle pense surtout aux risques majeurs liés aux crues du Rhône et à la proximité de deux sites industriels Seveso (usine chimique Orano de Pierrelatte et le Centre Nucléaire de Production d'Électricité du Tricastin). C'est pourquoi, peu de temps après son arrivée, elle s'est attachée au sujet et a choisi de renouveler sa confiance au prestataire déjà en place, ciitélécom.

Il faut dire que les services de cet expert des télécoms depuis près de 30 ans, implanté en Sarthe, à Aix-en-Provence, Lyon et Toulouse, s'appuient sur deux plateformes distantes, parfaitement redondées, qui permettent d'assurer jusqu'à 330.000 alertes par heure (via 3.000 lignes), envoyées sur tous les médias pertinents (SMS, téléphones fixes et portables, e-mails, fax, réseaux sociaux, notifications).

Son système d'alerte dénommé « **Téléalerte** », est utilisé par le Ministère de l'Intérieur depuis 2001, ainsi que par plus de 800 collectivités de toutes tailles et une centaine de sites Seveso seuil haut.

Que doivent faire les Lapalutiens ?

La solution s'appuie sur une base de données, constituée préalablement à partir de l'annuaire téléphonique public et complétée par les inscriptions volontaires des habitants.

A ce jour, 1235 fiches sont renseignées sur environ 1700 foyers au sein de la commune. Même si ce taux est particulièrement élevé, l'équipe municipale lance un appel pour actualiser ces fiches (dont certaines datent de plusieurs années) et pour que les nouveaux arrivants sur la commune s'y inscrivent.

Pour cela, l'équipe invite à se rapprocher rapidement de la mairie, soit par mail : accueil@lapalud.net ou à l'accueil sur place, soit en ligne via le formulaire <https://re.inscription-volontaire.com/lapalud/>. Elle rappelle que ce système gratuit répond aux exigences en matière de confidentialité des données personnelles.

*« Avec **Téléalerte**, la commune de Lapalud dispose du meilleur système d'information qui existe à ce jour pour prévenir ses administrés en cas de risques divers. Rapide et précis, son efficacité dépend aussi de la qualité de la base de contacts sur lequel il s'appuie. Nous invitons tous les lapalutiens à y être attentifs et à apporter leur contribution. Quelques minutes suffiront. »* insiste Hervé Flaugère, Maire de la commune.

Qu'est-ce qu'un automate d'alerte à la population ?

L'automate d'alerte est un système simplifié d'envoi de messages ciblés et personnalisés aux ressortissants d'un territoire.

Aucune application n'est à télécharger. Les destinataires n'ont qu'à choisir le ou les médias sur lesquels ils souhaitent être contactés (SMS, téléphone fixe ou mobile, e-mail, etc.)

Grâce à l'utilisation de l'ensemble des supports, la commune est en mesure d'informer chacun de ses administrés. Cette solution innovante, préconisée dans la Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, complète ou remplace efficacement les moyens d'alertes traditionnels (sirène, radioamateur) qui ne permettent pas toujours la transmission de messages explicites.

Photo jointe : les élus et personnel de la mairie en formation au système TéléAlerte

Contact presse : Sylvie Le Roux - 06 28 69 05 24 - sylvie.leroux@pressentiel.fr

A propos de ciitélécom : Créée en 1990 par Philippe Jauneau, son actuel dirigeant, **ciitélécom** s'est spécialisée au fil du temps dans les solutions automatiques de déclenchement et de gestion des alertes à la population pour en devenir le leader français en termes de capacités d'alerte simultanées (330.000 par heure via 3.000 lignes). Pour cela, la société s'appuie sur 2 sites de production redondés et ultra-sécurisés, ainsi que 4 implantations en France (siège au Mans, agences à Aix en Provence, Lyon et Toulouse). Sa solution phare, **téléalerte**, équipe déjà 60% des Préfectures françaises et plus de 900 clients (mairies, hôpitaux, SDIS, Samu, sites Seveso...). Par ailleurs, **ciitélécom** développe des solutions de gestion de centres d'appels et couplage téléphonie-informatique, de serveurs vocaux, messageries vocales, IBPX et VoIP, ainsi que de synthèse de la parole et reconnaissance vocale. 13 salariés. 17% de croissance annuelle depuis 2015.